

**/ Rapport n° 6**

Fonds de Soutien à l'Investissement Local au titre de l'année 2017 - opérations retenues

Mesdames, Messieurs,

Afin de maintenir le soutien à l'investissement public local, l'Etat a décidé de mobiliser en 2017 une enveloppe de 816 millions d'euros au plan national en faveur des projets portés par les communes et leurs groupements.

Une première délibération a été soumise à votre approbation le 15 mai 2017 relative aux opérations proposées au titre du FSIL 2017 donc une liste de 8 projets a été transmise au Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans laquelle trois opérations ont retenu son attention :

Libellés d'opérations	Montant subventionnable retenu par le Préfet	Dotations accordées	% de subvention FSIL
Création d'un self-service Groupe Scolaire Pasteur	233 333 € HT	58 333 €	25 %
Mise aux normes et mise en sécurité de la piscine Auguste Delaune	216 667 € HT	54 167 €	25 %
Travaux d'étanchéité et isolation thermique groupe scolaire Max Barel	41 667 € HT	10 417 €	25 %
TOTAL		122 917 €	

Vu l'avis du Bureau municipal du 19 juin 2017 je vous demande donc de

- valider la liste des projets retenus, au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local à allouer à Vénissieux pour l'année 2017,
- accepter les modalités prévisionnelles de financement de ces opérations,
- m'autoriser, ou à défaut l'Adjoint délégué, à solliciter la subvention à percevoir et à signer tout document nécessaire à son versement.

Le Maire,

**Michèle PICARD**